

termes de l'article 43 du Règlement, la motion requiert le consentement unanime de la Chambre.

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Comme il n'y a pas unanimité, la motion ne peut être mise en délibération.

M. Peters: Puis-je savoir qui a dit non?

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, je voudrais invoquer le Règlement. Il ne s'agit pas de la motion, c'est plutôt une proposition qu'un rappel au Règlement, mais cela pourrait intéresser Votre Honneur. En raison du prolongement des séances, si un député présente une motion en vertu de l'article 26 du Règlement et qu'il doit donner un préavis de deux heures, il est presque impossible de préparer l'avis ce jour-là.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Oh non!

M. Woolliams: Peut-être pas, mais c'est quasi impossible, et M. l'Orateur a d'autres devoirs à remplir. Dans les circonstances, ne pourrions-nous pas raccourcir le délai de préavis à une heure quand les séances sont prolongées? Je lance l'idée pour qu'on y réfléchisse, et que la Chambre y consente.

M. l'Orateur: La proposition que le député a faite en invoquant le Règlement pourrait être examinée par les représentants des partis et les leaders à la Chambre qui, semble-t-il, se rencontrent tous les jours.

QUESTIONS ORALES

L'INDUSTRIE

L'OFFRE JAPONAISE D'AMÉNAGER UNE USINE D'ENRICHISSEMENT D'URANIUM AU CANADA

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Quelle a été la réaction du gouvernement hier lorsque la délégation japonaise en visite à Ottawa a offert de construire au Canada une usine d'uranium enrichi au coût de 1.5 million? Le gouvernement s'attend-il, par ailleurs, à ce que cette usine soit construite dans un avenir relativement rapproché?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Je dois dire, monsieur l'Orateur, que je n'étais pas là quand on a discuté cette question. J'ai l'impression que la question a été soulevée dans l'après-midi, alors que la mission a rencontré les représentants du gouvernement canadien. Je rappelle au député qu'il s'agit d'un groupe d'hommes d'affaires et qui ne sont pas attitrés pour négocier au nom du gouvernement japonais.

L'hon. M. Hees: Comme j'ai constaté par expérience qu'il est bien plus intéressant de traiter avec des hommes [M. l'Orateur.]

d'affaires qu'avec des délégations officielles et comme je sais par ailleurs qu'une délégation japonaise est totalement appuyée par son gouvernement sur une question de cette importance, le ministre voudrait-il étudier cette offre très importante et nous communiquer les impressions du gouvernement canadien?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, je me ferai un plaisir de communiquer au gouvernement japonais l'opinion du député sur ses façons de procéder.

L'hon. M. Hees: Le ministre pourrait-il, après cela, faire tout ce qu'il peut pour accélérer les démarches?

LA COMPOSITION ET L'ITINÉRAIRE DE LA DÉLÉGATION DE TECHNICIENS SOVIÉTIQUES ATTENDUE AU CANADA

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre de l'Industrie et du Commerce. Peut-il nous indiquer l'itinéraire que suivra la délégation de techniciens soviétiques attendue au Canada, ainsi que son programme, les noms des personnalités canadiennes qu'elle rencontrera et les sujets qui seront abordés?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je vais voir ce que je puis faire à cet égard. Un certain nombre de groupes de travail ont été constitués. Certains se sont déjà réunis. D'autres se réuniront ces prochains mois et au cours de l'automne. Je vais m'efforcer d'obtenir des renseignements détaillés à ce sujet.

M. Paproski: Le ministre aurait-il aussi l'obligeance de déterminer laquelle des deux parties va tirer le plus grand profit de ces rencontres?

L'AMÉNAGEMENT DE PIPE-LINES ET LA MISE EN VALEUR DES INDUSTRIES EXTRACTIVES—LA RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS

M. Max Saltsman (Waterloo): Je voudrais poser une question supplémentaire au ministre de l'Industrie et du Commerce. Comme on a annoncé vouloir aménager des pipe-lines et mettre en valeur nos industries extractives, le ministre élabore-t-il une politique de répartition planifiée des divers genres d'investissement?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, c'est là l'objectif de l'Accord canado-soviétique. Comme le premier ministre l'a signalé plusieurs fois, l'URSS connaît des choses que nous ignorons, tandis que nous sommes mieux renseignés à d'autres égards, de sorte que le groupe de travail servira à mettre en commun ces éléments d'information qui permettront ensuite au ministre intéressé et à ses services de décider de la meilleure ligne de conduite à suivre dans chaque cas, dont celui des pipe-lines.